

Fiche récapitulative

BTP151 | Protection des zones à enjeu environnemental



26

Total d'heures d'enseignement



3

Crédits ECTS



Date non définie

Début des cours prévu

Programme

- Réglementation sur la protection de l'environnement
- Les schémas directeurs : SDAGE, SAGE, SDA
- Les milieux aquatiques
- La biodiversité
- L'inventaire faunistique et floristique
- La protection des zones humides
- L'impact sanitaire et environnemental des rejets de l'assainissement sur les sols et les nappes
- La responsabilité environnementale
- Les bases de données
- Les systèmes d'information géographique
-

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

Les disciplines scientifiques se trouvant au coeur de cette UE est l'écologie et l'analyse des politiques publiques en matière d'environnement. L'auditeur identifiera des indicateurs pertinents pour divers usages des eaux et des sols par l'homme, afin d'évaluer la faisabilité de ces usages et de prévoir leur impact environnemental et sanitaire. Il apprendra à envisager et à choisir des mesures préventives ou des mesures compensatoires dans le cadre de ses projets.

Compétences :

? Connaissance des applications en ingénierie et en gestion de l'eau

? Assistance technique en maîtrise d'ouvrage

? Méthodologie des études environnementales sur un territoire

Prérequis

Public concerné : professionnels dans le secteur de la construction préoccupés par les risques hydrologiques pesant sur les ouvrages et le territoire (inondation et sécheresse) ; professionnels dans le secteur de l'aménagement et de l'urbanisme mettant la gestion des risques naturels au coeur de leurs projets ; auditeurs des parcours Aménagement et environnement, Géotechnique, Construction durable ; étudiants en Sciences de la Terre, Sciences du Sol, Sciences de l'Environnement.

BTP145 et BTP146 recommandées en prérequis.

Modalités d'enseignement : formation ouverte à distance (cours et TD en supports écrits / oraux, webinaires sur rendez-vous = présentiel à distance) ; en bonus, sans obligation : présentiel en salle envisageable le samedi si la demande de regroupement pédagogique atteint un nombre raisonnable.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

? Assiduité aux rendez-vous connectés (webinaire = présentiel à distance)

? Remise des devoirs à rendre

Tarif

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formation [open_in_new](#) ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- CYC83B55 - Bloc BTP : Concevoir, dimensionner et réaliser des ouvrages et les équipements de travaux publics

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite